N°15

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-CHEMINECOLIERS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
10 SEPTEMBRE 2026

DATE D'AFFICHAGE
10 SEPTEMBRE 2026

L'an **deux mil vingt-six**
Le Quatorze Septembre à 19 heures 00
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de
Madame CHERVIN Stéphanie, Maire
Étaient présents :
Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme BUJAN. Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD. M. CHERVIER. M. BOUTONNAT. Mme AUGIER. Mme BONNEFOY. Mme BOURDUCHE M. COUPERIER. M. TERRENOIRE. Mme COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M. MERCIER. M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : **23**
PRÉSENTS : **19**
VOTANTS : **22**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. BOUCHET, pouvoir à Mme BUJAN,**
- **M. FUMOUX, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **Mme RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.**

Absente :

- **Mme ROMEUF.**

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET : DÉNOMINATION D'UNE VOIRIE.

Madame le Maire rappelle que la commune a l'obligation de nommer les voies et d'effectuer la numérotation comme la loi 3DS le stipule « *toutes les communes doivent délibérer sur les noms des voies publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que des lieux-dits".*

Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante d'attribuer un nom à la voie située entre l'avenue du 8 mai 1945 et la rue Marguerite Touzet.

Madame le Maire propose plusieurs noms à l'assemblée : « Sentier des écoliers », « Passage des écoliers », «Chemin des écoliers », « Chemin des énergies », « voie des 2 époques »

.../...

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-CHEMINECOLIERS-DE

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, et après en avoir délibéré, décide par :

8 voix pour « Chemin des Écoliers » ,
6 voix pour « Sentier des Écoliers »,
4 voix pour « Chemin des Énergies »,
3 voix pour « Chemin des Deux Époques,
1 voix pour « Passage des Écoliers »

- d'attribuer à cette voie, le nom de « Chemin des écoliers :

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 28 SEP. 2026

Publié
le : 15 SEP. 2026
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

MAIRIE DE LAPALISSE 03120